



# La situation économique et financière de Chypre en 2005

15 juin 2006

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## Cadre général

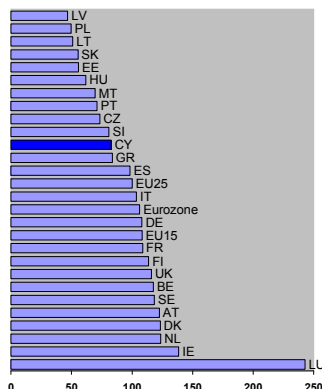
Les développements qui suivent ne concernent pas la partie Nord de l'île qui échappe à l'autorité effective du gouvernement de la République de Chypre.

Les chiffres 2004 et 2005 peuvent encore faire l'objet d'ajustements

Les chiffres communiqués par Eurostat peuvent différer de ceux fournis par Cystat, le service des statistiques de la République de Chypre.

Des 10 nouveaux Etats membres de l'UE, Chypre est le plus riche en terme de PIB par habitant.

Classement des pays de l'UE selon leur PIB / habitant 2005 (base 100 : UE25)



Source : Eurostat

## Chypre est un pays riche mais très dépendant de l'extérieur.

Avec un PIB par habitant à prix courants de 18 230 € en 2005 (31 514 € en parité de pouvoir d'achat), équivalent à 82,6 % de la moyenne de l'UE25, Chypre est le plus riche des nouveaux Etats membres de l'Union. Néanmoins, la détérioration de la conjoncture a entraîné une altération de ses performances économiques, dépendantes à l'excès du secteur touristique. Le gouvernement a donc arrêté une stratégie de redressement des finances publiques. L'amélioration de la compétitivité du « modèle d'économie sociale de marché », adapté au consensus national chypriote qui a toujours assuré la coexistence d'une économie ouverte avec un secteur public protégé, est au cœur du Plan national élaboré dans le cadre de la « stratégie de Lisbonne », et communiqué à la Commission Européenne en octobre 2005.

### Les chiffres-clés de l'économie chypriote (2002-2005)

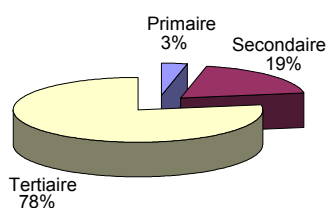
	2002	2003	2004 (est.)	2005 (est.)
Croissance du PIB (%)	2,1	1,9	3,9	3,8
PIB nominal (millions d'€)	11114,3	11622,0	12508,2	13495,5
PIB/ hab (prix courant, en €)	15662,2	16179,1	17051,3	18230,4
PIB/ hab (PPA, en €)	27145,8	27617,2	29223,5	31513,9
Inflation (%)	2,8	4,1	2,3	2,6
Epargne/PIB (prix courant, en %)	17,6	17,1	17,5	17,7
Investissements/PIB (prix cst, en %)	19,0	17,3	20,6	20,8
Population (milliers)	715,1	730,4	749,2	NC
Taux de chômage (%)	3,1	3,5	3,6	3,7
Croissance de la productivité (%)	1,0	0,9	1,9	2,1
Croissance du coût du travail (%)	4,6	5,4	1,7	2,6
Exportations (millions d'€)	892,1	813,1	944,8	1254,1
Importations (millions d'€)	4338,4	3929,2	4619,4	5173,2
Balance commerciale (millions d'€)	-3446,3	-3116,1	-3674,6	-3919,1
Revenus touristiques (millions d'€)	1975,5	1731,0	1693,6	1788,0
Balance des comptes courants (millions d'€)	-499,2	-296,2	-717,7	-789,9
Change \$ pour 1CY£ (au 31/12)	1,83	2,15	2,35	2,06
Change € pour 1CY£ (au 31/12)	1,74	1,71	1,72	1,74
Taux directeur de la B.C. (au 31/12)	5,00	4,50	5,50	4,25
Dette publique (millions d'€)	7245,7	8104,1	8963,6	9491,0
Dette publique / PIB (%)	65,2	69,7	71,7	70,3
Déficit-excédent public (millions d'€)	-495,5	-729,9	-515,5	-324,3
Déficit-excédent public / PIB (%)	-4,5	-6,3	-4,1	-2,4
Dette extérieure (millions €)	4766,9	5381,4	5749,0	NC
Service de la dette (%)	6,7	6,9	6,8	NC

Sources : Ministère des Finances, Banque Centrale de Chypre, Cystat

**Forces**

L'essentiel de la croissance chypriote est le fait du secteur tertiaire, plus particulièrement du tourisme, des services financiers et du shipping.

**Poids des différents secteurs dans la formation du PIB 2005**



Source : Cystat

Chypre vit un cycle de développement économique, largement imputable à la croissance de la demande domestique (consommation privée et investissement dans la construction) et au secteur touristique.

Les éléments qui brident le potentiel de croissance annuel de Chypre (estimé à 4,5%) sont :

- la hausse des prix du pétrole sur les marchés internationaux.
- les difficultés d'adaptation de l'offre touristique chypriote.

Sur la forte dépendance de Chypre vis-à-vis du secteur touristique, consulter notre fiche de synthèse « Le tourisme à Chypre ».

**Des indicateurs macroéconomiques bien orientés****La croissance**

De 1998 à 2001, Chypre a connu une croissance soutenue (entre 4 et 5 %), suivie d'un ralentissement en 2002 et 2003 (1,9%) provoqué par la diminution des recettes du tourisme (attaques terroristes et crise du SRAS). La croissance est repartie en 2004 avec un taux de 3,9 %, et est de 3,8 % en 2005.

L'essentiel de la croissance chypriote est dû au secteur tertiaire, et notamment au tourisme, dont l'importance illustre la forte dépendance de l'île vis-à-vis de l'extérieur.

Secteurs	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Croissance <b>2003</b> (%)	+ 0,9	+ 4,0	+ 1,5
Croissance <b>2004</b> (%)	- 2,6	+ 2,7	+ 4,5
Croissance <b>2005</b> (%)	+ 1,9	+ 2,6	+ 4,6

Source : Ministère des Finances

Parmi les secteurs clefs : le bâtiment poursuit son expansion pour la 5ème année consécutive, avec une progression de 5,9 % (+ 6,5 % en 2004). Le commerce de gros et de détail augmente de 3,2 % en 2005 (contre 6,6 % en 2004). Malgré un ralentissement, le secteur des transports et communication continue à croître fortement (+ 7 % en 2005 contre + 10,9 % en 2004). Le secteur des services financiers enregistre quant à lui une croissance record de 10,6 % (pour 9,1 % en 2004). Enfin, après trois années consécutives de baisse (- 1,9 % en 2004), le secteur de l'hôtellerie-restauration se ressaisit avec une légère croissance de 0,9 % en 2005.

A l'inverse, la production de produits manufacturés est en recul (- 1,3 % en 2005, contre + 0,3 % en 2004).

**Maîtrise du chômage et de l'inflation**

Malgré la hausse des prix de l'énergie, l'inflation demeure maîtrisée, à 2,6 % en 2005 (contre 2,3 % en 2004 et 4,1 % en 2003). La bonne tenue de la livre chypriote face aux monnaies de ses partenaires commerciaux (d'où une stabilité des prix à l'importation), la modération salariale et la fin du cycle d'augmentation du taux de TVA (passé de 10 à 15 % en 2 ans) permettent cette stabilité.

Depuis le début des années 80, Chypre connaît une situation de quasi plein emploi (3,7 % de chômage en 2005). La productivité du travail est en augmentation sensible (2,1% en 2005, contre 1,9 % en 2004 et 0,9 % en 2003). Quant au coût du travail, il est en augmentation de 2,6 % (contre 1,7 % en 2004).

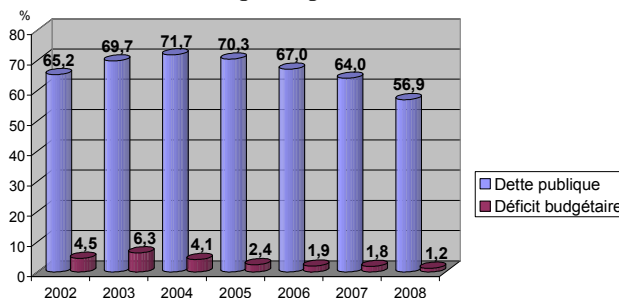
**Les finances publiques : 2004 et perspectives**

A la veille des élections de 2002, le gouvernement chypriote avait opté pour une forte stimulation fiscale. En deux ans le déficit s'était donc fortement creusé à 6,3 % du PIB en 2003, et la dette publique avait atteint 73,6 % du PIB. Cette dérive avait rendu impossible la réalisation du programme économique de pré-adhésion 2003 et Chypre avait fait l'objet d'une procédure de déficit excessif en juillet 2004.

Les finances publiques sont à présent en voie de redressement. Le déficit a été ramené à 4,1 % du PIB dès 2004 et la dette à 71,7 % du PIB. Le déficit a encore été réduit à 2,5% du PIB en 2005 et la Commission européenne a demandé la levée de la procédure de déficit excessif le 21 juin 2006. Chypre maintient donc le cap pour intégrer la zone euro au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

En 2004, le gouvernement chypriote a engagé une politique budgétaire restrictive pour assainir les finances publiques, condition sine qua non de l'entrée dans la zone euro prévue au 1er janvier 2008.

**Dettes publique et déficit budgétaire (en % du PIB)  
historique et prévisionnel**



Sources : Eurostat et Ministère des Finances

## Faiblesses

On notera que depuis 2002, Chypre a introduit une nouvelle méthodologie de calcul de la balance des paiements, notamment quant à la définition de « résident » : les nombreuses entreprises internationales ayant une présence physique à Chypre sont incluses dans la catégorie de résidents. D'où un boom dans la comptabilité des exportations de services.

### Des faiblesses structurelles persistantes

#### Comptes extérieurs

Le déficit des comptes extérieurs s'aggrave. Depuis 1994, les recettes nettes encaissées au titre du tourisme et des services ne compensent plus les faiblesses du commerce extérieur, d'où un très fort déficit de la balance des comptes courants (5,9 % du PIB en 2005). Celui-ci est imputable au déséquilibre de la balance commerciale (- 3,9 milliards d'euros en 2005) qui s'aggrave depuis 2003.

Chypre est donc commercialement très dépendante de l'extérieur, notamment pour les biens d'équipement et les produits manufacturés. Elle compte néanmoins sur son attractivité en matière d'investissements directs étrangers (IDE) pour continuer à financer son déficit des comptes courants.

#### Une forte dépendance énergétique

Chypre, qui ne produit ni gaz ni pétrole, est totalement dépendante vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique. Face une demande croissante et à la flambée du prix du pétrole, la République de Chypre tente de réagir : Elle a ainsi conclu avec l'Egypte un accord de coopération en matière de gaz et de pétrole pour la recherche et l'exploitation des ressources situées le long de la ligne de séparation de leurs eaux territoriales. Elle envisage également la construction d'une usine GNL à Vassilikos.

#### Une forte dépendance à l'égard de l'activité touristique

A la fois pilier et talon d'Achille de l'économie chypriote, le tourisme a contribué directement à 13,2 % du PIB 2005 et employait 10,1 % de la population active en 2004. Il dégage, bon an mal an, 30 % des recettes d'exportations de biens et services. La conjonction de plusieurs chocs exogènes (11 septembre, SRAS, Irak, augmentation du prix du pétrole depuis 2003) a néanmoins entraîné depuis une diminution significative de la fréquentation et des recettes.

#### Un système financier qui doit encore s'améliorer

Les créances douteuses continuent de peser sur les résultats des trois principales banques commerciales (*Bank of Cyprus, Laiki Bank et Hellenic Bank*). Malgré leur baisse relative en volume, le niveau élevé de ces créances préoccupe les agences de notation internationales.

## Perspectives

Le Ministère des Finances chypriote a publié le Programme de convergence de la République de Chypre. Les autorités y synthétisent le

### Les réformes engagées et les scénarios envisageables

#### La monnaie

Le 30 avril 2005, Chypre a intégré le MCE2 (Mécanisme de change européen) liant la livre chypriote à l'euro et dernière étape avant de rejoindre la zone euro. Le cours pivot autour duquel la devise chypriote dispose d'une marge de fluctuation de +/- 15 % a été fixé à 0,585274 CYP pour un euro.

développement économique de l'île, les réformes en cours ainsi qu'un scénario à moyen terme (2006-2008) sur les perspectives encourageantes d'évolution de la situation économique.

Le document en anglais est disponible sur le site du ministère : [www.mof.gov.cy](http://www.mof.gov.cy)

Le gouvernement a réduit significativement ses taux d'intérêt à long terme au cours de l'année 2005. L'indicateur pris en compte étant calculé sur 12 mois, les effets statistiques de la baisse ne sont pas immédiats. Avec un taux d'intérêt à long terme à 4,35 % en mai 2006, Chypre respecte à présent ce critère de convergence.

La liquidation d'un fonds d'amortissement, financé par la dette pour permettre le remboursement progressif des emprunts à long terme, devrait permettre à la République de Chypre de réduire significativement sa dette publique.

Le développement de « l'économie de l'innovation » (R&D, NTI) est au cœur des réformes structurelles engagées par le gouvernement chypriote : l'objectif 2006 est d'atteindre un investissement en R&D à hauteur de 0,5% du PIB.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de NICOSIE (adresser les demandes à [nicosie@missioneco.org](mailto:nicosie@missioneco.org)).

**Clause de non-responsabilité**

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Chypre au regard des critères de Maastricht en 2004 et 2005 :**

Critères	Taux d'inflation (1)	Taux d'intérêt à L.T. (2)	Taux de change (3)	Dette publique (4)	Déficit budgétaire (5)
2004	1,9 % → oui	5,8 % → non	→ oui	71,7 % du PIB → non	4,1 % du PIB → non
2005	2,0 % → oui	5,2 % → non	→ oui	70,3 % du PIB → non	2,4 % du PIB → oui

Source : Eurostat

- (1) Ne doit pas excéder de plus de 1,5 % les taux d'inflation des 3 pays membres présentant le taux le plus bas.
- (2) Ne doit pas excéder de plus de 2 % les taux d'intérêt à L.T. des trois états membres présentant les meilleurs résultats en terme d'inflation.
- (3) participation au mécanisme de change européen et stabilité du cours pivot.
- (4) doit être inférieure à 60 % du PIB ou en diminution suffisante.
- (5) ne doit pas excéder 3 % du PIB.

En 2005, le déficit budgétaire est passé sous la barre des 3%, mais les taux d'intérêts à long terme et la dette publique restent encore trop élevés. En poursuivant les efforts consentis jusqu'à présent, Chypre peut de manière crédible prétendre intégrer la zone euro en janvier 2008.

**Réformes sociales**

Compte tenu du vieillissement de la population, les comptes sociaux, actuellement en excédent, seront mécaniquement déficitaires dès 2020. Pour y remédier, le gouvernement prévoit une réforme négociée du régime des retraites en trois axes :

- (i) Relèvement de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires et assimilés de 60 à 63 ans (déjà partiellement mis en œuvre en juillet 2005) puis à 65 ans entre 2005 et 2011 ; le passage à 67 ans est envisagé à plus long terme.
- (ii) Indexation des retraites sur la hausse des prix et non plus sur celle des salaires.
- (iii) Augmentation de 10 à 15 ans de la durée minimale de cotisation pour pouvoir bénéficier de la retraite vieillesse.

Par ailleurs, une réforme du système de santé est prévue pour 2008. Une plus grande concurrence public/privé dans le secteur hospitalier et l'introduction des concepts de « médecin de famille » et de budget global devraient permettre de réaliser des économies substantielles.

**L'agenda de Lisbonne**

Le gouvernement est très impliqué dans la mise en œuvre des orientations nationales de « l'agenda de Lisbonne ». Le développement des infrastructures de base, la participation aux « autoroutes de la mer », l'accroissement des dépenses de R&D, le recours systématique aux PPP afin de permettre à des opérateurs privés d'assumer une part notable du coût financier et de la gestion d'infrastructures publiques, ainsi que la réorientation du secteur productif vers des « niches » à haute valeur ajoutée (informatique, génétique) sont autant de réponses aux objectifs de compétitivité, de croissance et d'emploi.

**Auteur :**

Mission Économique  
Adresse : PO Box 21784  
NICOSIE 1513  
CHYPRE

Rédigée par : Xavier LE DEN  
Revue par : François VUILLEMIN

Version originelle du 27/10/2005

